

<b>COMPTE DE RESULTAT DU PROJET</b>		Date : 08/08/2024	
INTITULE DE L'ACTION : .....			
<b>DEPENSES (*)</b>		<b>RECETTES</b>	
Location(s) (1)		Autofinancement	95.83
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation	190.83		
Prestation Gymnaste	300.00		
Prestation Circassien	570.00		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
Impression Diplôme	35.00		
Assurance			
Tracts, affiches			
		<b>Aide demandée au PIC</b>	<b>1000.00</b>
Taxes (SACEM)			
Divers			
<b>TOTAL</b>	<b>1095.83</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1095.83</b>
Création du diplôme	100.00	Création du diplôme	100.00
Création d'une bâche	108.00	Création d'une bâche	108.00
Impression de la bâche	95.33	Impression de la bâche	95.33
Personnel bénévole	1800.00	Bénévolat	1800.00
Mise à disposition de la salle	1200.00	Mise à disposition de la salle	1200.00
<b>TOTAL</b>	<b>3303.33</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3303.33</b>
<b>SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES</b>			
Financement d'un autre projet (5)	0.00		
<b>TOTAL</b>	<b>4399.16</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4399.16</b>

(\*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.